

Un budget 2024 qui supprime des milliers de postes et met en œuvre les contre-réformes !

2 500 postes d'enseignants supprimés

Après avoir supprimé 2 000 postes à la rentrée 2023, le ministre vient de présenter un budget 2024 qui poursuit la politique d'austérité : moins 1 331 postes d'enseignants dans le premier degré, moins 680 dans le second degré et moins 501 dans le privé...

Aucune création de postes pour les personnels administratifs, les AED, les CPE, les infirmiers, les médecins, les assistants sociaux, les personnels de direction... 3 000 postes d'AESH seraient créés, mais rien ne garantit qu'ils soient effectivement recrutés puisque le ministre continue de refuser de répondre aux revendications des AESH : un statut, un vrai salaire, l'abandon des PIAL.

Un budget qui s'inscrit dans les contre-réformes

Le projet de Loi de Finances met en place les PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) pour accélérer la mutualisation des moyens et engager **l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive**.

« Je ferai de la **voie professionnelle** une voie d'excellence » indique le ministre... tout en supprimant 220 équivalents temps plein de PLP ! Malgré l'engagement du ministre de conserver l'ensemble des postes, la fermeture des filières considérées comme « non insérantes » entraînera irrémédiablement des fermetures de postes. Pendant ce temps, **la manne financière prévue au PLF 2024 se poursuit pour l'apprentissage** avec 3,9 Milliards d'euros consacrés à l'aide à l'embauche d'apprentis (à hauteur de 6 000 € par contrat d'apprentissage) et la perfusion de 2,5 Milliards d'euros à France compétences.

Le ministère implante 253 emplois sur le budget « soutien aux politiques d'Education nationale » pour **accompagner la montée en puissance du SNU**, outil d'embrigadement de jeunesse.

Le budget 2024 prévoit de **renforcer le Pacte**, rejeté par les personnels, en finançant de **nouvelles missions supplémentaires** liées aux différents plans cibles (plan contre le harcèlement, le plan Laïcité, Ecole Inclusive, réforme de la voie professionnelle...). Le ministre poursuit ainsi sa politique d'individualisation des salaires et de remise en cause du Statut alors que toutes les organisations syndicales ont réaffirmé leur refus du Pacte et l'exigence d'une augmentation significative du point d'indice sans contrepartie.

Le gouvernement se prépare à passer en force ce projet de Loi de Finances avec le 49-3. Ce budget 2024 est inacceptable ! La FNEC FP-FO le refuse. Elle invite les personnels à se réunir pour établir leurs revendications et décider des moyens de les faire aboutir :

- **Créations des postes statutaires nécessaires !**
- **Augmentation des salaires sans contrepartie !**
- **Abandon des contre-réformes !**